Négligés

Chez les enfants comme chez les adultes, le paracétamol est le médicament de premier choix dans les douleurs légères à modérées et dans la fièvre. En France, une vingtaine de spécialités pharmaceutiques contenant du paracétamol sont commercialisées pour une utilisation par voie orale chez les enfants, notamment sous forme buvable prête à l'emploi, ou de poudre à diluer. Avec une telle profusion, on s'attend à ce que les firmes rivalisent de propositions adaptées aux enfants, pour certains très jeunes et pesant quelques kilogrammes.

Une dose fixe dans un sachet a des avantages : la dose administrée est connue et n'est pas à mesurer ; les sachets sont pratiques d'utilisation. Mais, en France, aucun des sachets ne correspond à une dose de paracétamol adaptée à un nourrisson pesant moins de 5 kg. Opter alors pour une solution ou une suspension buvable en flacon multidoses ? Toutes ont un dispositif doseur gradué en kg de poids de l'enfant (et non en dose de paracétamol), calibré pour administrer la dose maximale autorisée par prise (15 mg/kg) alors qu'une dose moindre suffit parfois ; telle spécialité est dépourvue de bouchon-sécurité ; telle autre contient un dispositif doseur peu pratique. De plus, toutes les spécialités pour la voie orale contiennent au moins un excipient aux effets indésirables à prendre en compte (lire "Paracétamol buvable pour les jeunes enfants" p. 901-902).

En France, plus de 50 ans après la première commercialisation du paracétamol, malgré la profusion de formes pédiatriques de paracétamol, on peine à trouver une spécialité pharmaceutique adaptée aux plus jeunes, sûre et très simple à utiliser. De jeunes patients trop négligés.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.

Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.

Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.

Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.

Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.

BRAVO
Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.

INTÉRESSANT
Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.

APPORTE QUELQUE CHOSE
L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.

ÉVENTUELLEMENT UTILE
Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.

N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU
Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.

PAS D'ACCORD
Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER
Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.

Téléchargé sur prescrire.org le 18/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement